

C'est très simple !

- Remplissez, datez et signez votre demande d'adhésion,
- Signez votre autorisation de prélèvement,
- Pour d'avantage de simplicité et de rapidité, joignez votre relevé d'identité bancaire (RIB).

J'envoie le tout à APRIL Santé Prévoyance - Immeuble Aprilium - Direction Relation Client
114 boulevard Marius Vivier Merle 69439 LYON Cedex 03

ET APRÈS L'ADHÉSION ?

Votre demande d'adhésion est traitée le jour de sa réception par APRIL Santé Prévoyance. La prise d'effet de vos garanties peut intervenir au plus tôt le lendemain de la date de réception, sous réserve du versement de la première cotisation.

Dans les jours qui suivent la signature de votre demande d'adhésion, votre assureur-conseil vous remet votre(vos) dossier(s) d'assuré comprenant :

Garantie Familiale Accident APRIL

- le guide de l'assuré (informations pratiques) 
- votre certificat d'adhésion 
- votre avis d'échéance (situation de votre compte) 
- un résumé de vos garanties 
- des informations sur l'assistance 

APRIL SANTÉ PRÉVOYANCE UNE SOCIÉTÉ APRIL GROUP

Siège social,
Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03

Fax : 04 78 53 65 18 - Internet : www.april.fr

S.A. au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419 - Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 609 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle prudentiel - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.
Produit conçu et géré par APRIL Santé Prévoyance et assuré par ACE EUROPEAN GROUP LIMITED.



APRIL Santé Prévoyance - Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle - 69439 LYON Cedex 03